



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHESCIENTIFIQUE
(MESRS)



UNIVERSITE D'ABOMEY - CALAVI
(UAC)

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PORTO-NOVO
(ENS)

DOMAINE : SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

Mention : Professorat de l'Enseignement Secondaire

SPECIALITE : Lettres-Modernes-Français

GRADE : Licence-BAPES

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

SUJET

La réintroduction de la dictée dans
l'enseignement : cas de la classe de 3^{ème} du CEG
d'Application.

Rédigé et Présenté par :
AKPADO ATTI Chérif

Sous la direction de :
Ascension BOGNIAHO
Professeur de Lettres

ANNEE ACADEMIQUE : 2016-2017

*La réintroduction de la dictée dans
l'enseignement : cas de la classe de
3^{ème} du CEG d'Application*

DEDICACE

- A toi très cher père AKPADO Atti, pour l'assistance et les efforts consenties à la formation, pour le soutien moral et financier.
- A toi ADAMOU Nafissatou, tendre mère, pour tes prières, ton soutien et pour ton amour maternel, je dédie ce mémoire !

Que Dieu veille sur vous !

REMERCIEMENTS

- ✓ A Dieu le Père pour ses bienfaits dans ma vie ;
- ✓ Au professeur Ascension BOGNIAHO, mon directeur de mémoire, qui n'a ménagé aucun effort pour l'aboutissement de ce travail malgré ses multiples occupations ;
- ✓ A monsieur FAGLA Iréné et monsieur AGBOZOGNIGBE Thierry, mes tuteurs de stage, de la 2^{ème} et 3^{ème} année qui m'ont permis de mieux cerner les secrets propices à la pratique pédagogique ;
- ✓ A madame CHABI Josiane et monsieur VODOUGNON Armel, pour m'avoir donné de bons conseils lors du choix de ma filière ;
- ✓ A tous les enseignants des Lettres Modernes intervenant à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo, pour la connaissance qu'ils m'ont donnée durant ma formation ;
- ✓ A mes frères et sœurs de la famille AKPADO ATTI
- ✓ A mes amis HOUNDONUGBO Rachidi, BOUKO Ramzi, ABDOULKARIM ABDOUL BAC, BOUKARI Halalou, pour m'avoir assisté dans mes bons et mauvais moments ;
- ✓ A mes braves et permanents camarades de promotion, pour l'esprit d'équipe dont ils ont fait montre durant mon parcours dans cette forteresse du savoir ;
- ✓ A toutes les personnes qui ont participé d'une manière ou d'une autre à la formation de ma personne et à la réalisation de ce mémoire, je dis merci ; puisse le ciel vous combler de bonheur sempiternel et vous rendre vos bienfaits au centuple...

SIGLES ET ACRONYMES

ENS : Ecole Normale Supérieure

CEG : Collège d'Enseignement Général

BAPES : Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire

CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire

CAEB : Conseil des Activités Educatives du Bénin

INFRE : Institut National pour la Formation et la Recherche en Education

CEN : Conseil National de l'Education

IUT : Institut Universitaire de Technologie

IGPM : Inspection Générale Pédagogique du Ministère

FLASH : Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

APC : Approche Par les Compétences

APE : Agent Permanent de l'Etat

ACE : Agent Contractuel de l'Etat

CP : Conseiller Pédagogique

Résumé

Aujourd'hui le niveau des élèves en français est décrié à tous les coins de rue. Tout simplement parce qu'ils ne savent pas bien parler français ni écrire. Cela n'est pas sans conséquence sur le niveau des apprenants qui chute d'année en année. C'est certainement l'une des raisons qui a poussé les animateurs du système éducatif à réintroduire la dictée dans l'enseignement secondaire au Bénin. Cette réintroduction a connu une phase d'expérimentation (phase pilote) durant l'année académique 2014-2015 dans un nombre limité d'établissement (environ 60, soit 5 par département dont un établissement privé). Les enquêtes menées ont permis de constater que la réintroduction de la dictée permettra de rehausser le niveau des élèves.

Mots clés : réintroduction, dictée, enseignement.

Abstract

Nowadays the students' level is disparaged in all the corners of the street. Simply because they are able neither to speak nor to write French well. The blame is put on the deletion of dictation which was considered as one of the privileged exercises in teaching-learning process and the acquisition of spelling. This has some drawbacks on the level of students, which gets down from year to year. Certainly, it is one of the reasons that lead the actors of educational system to reintroduce dictation in Junior Secondary Schools in Benin. This reintroduction begins with an experimental stage during the academic year 2014-2015 in a limited number of schools (about 60 schools, that is, 5 schools per region, including one private school). The investigations carried out help to notice that the reintroduction of dictation will enable to enhance the level of students.

Key words: reintroduction, dictation, teaching.

SOMMAIRE

DEDIDACE.....	v
REMERCIEMENTS.....	vi
SIGLES ET ACRONYMES	vii
RESUME.....	viii
INTRODUCTION.....	1
<u>CHAPITRE 1</u> : CADRE THEORIQUE ET	
METHODOLOGIQU.....	4
<u>Section 1</u> : Cadre théorique.....	4
<u>Section 2</u> : Cadre méthodologique	22
<u>CHAPITRE 2</u> : PRESENTATION, ANALYSE DU RECUEIL DE DONNEES ET	
PERSPECTIVES	31
<u>Section1</u> : Présentation, analyse du recueil de données.....	31
<u>Section 2</u> : Perspectives	44
CONCLUSION.....	48
BIBLIOGRAPHIE.....	49
ANNEXES.....	51
TABLE DES MATIÈRES.....	55

INTRODUCTION

Introduction

Le français a un statut de langue officielle au Bénin. Elle est la langue véhicule du savoir dans nos écoles : c'est pourquoi elle est inscrite au programme pour servir d'abord d'objet d'étude en vue de son appropriation et en même temps de véhicule du savoir. De ce fait, la nécessité pour tout élève de comprendre et de bien parler français devient une exigence incontournable. Cependant l'individu qui sait bien parler une langue n'est pas forcément celui qui sait écrire.

Aujourd'hui, les acteurs du système éducatif ne cessent de décrier un phénomène qui se fait de plus en plus flagrant : les erreurs orthographiques dans les productions écrites des élèves. D'aucuns pensent que l'une des causes de la baisse de niveau des apprenants se justifie par la suppression de la dictée, qui était l'un des exercices privilégiés dans le processus de l'enseignement du français.

Le constat est que ces derniers écrivent de plus en plus mal et font refléter dans leurs productions des écrits de type SMS. Nous avons pu lire par exemple dans le support de cours d'une élève de 3^{ème} : « Une tel* affirmation* ... les choses* de la corruption. Cette pratique s'observe aussi dans les copies d'évaluations, ce qui pousse parfois à des stupéfactions. Et en tant que futur enseignant de Français, le problème de l'orthographe nous concerne. La maîtrise de cette ressource de langue par les élèves paraît très importante vu que l'acquisition de la langue (le français) se place à l'avant-garde de l'enseignement des autres matières scolaires comme la Philosophie, l'Histoire Géographie et même les Mathématiques (les probabilités par exemple sont un jeu de langage).

Selon la version révisée du Programme d'étude de Français, classe de 3^{ème} publiée par la Direction de l'Inspection Pédagogique, la première intention pédagogique de l'enseignement du Français au premier cycle de l'enseignement secondaire générale est de « *donner à tous les élèves la capacité de s'exprimer en français, oralement et par écrit dans toutes les situations de la vie scolaire et vie courante* ». C'est cet objectif que nous visons l'atteinte. La maîtrise de la langue française passe donc nécessairement par l'acquisition des connaissances et techniques permettant le bon maniement de la langue.

Les acteurs chargés de l'animation du système éducatif béninois alertés par cette baisse de niveau qui s'accroît d'année en année ont alors jugé bon de réintroduire la dictée conformément aux dispositions du document de cadrage pour la réintroduction de la dictée dans l'enseignement secondaire établi par le décret MESFTPRIJ/DC/SGM/IGPM/SA. C'est ce qui nous a

poussé à choisir d'étudier le thème « La réintroduction de la dictée dans l'enseignement : cas de la classe de 3^{ème} du CEG d'Application ».

Ainsi nous avons opté un plan à deux volets : le premier consacré au cadre théorique et méthodologique, le deuxième portera sur la présentation, l'analyse et interprétation des résultats puis, quelques perceptives.

Chapitre 1 : cadres théorique et méthodologique

CHAPITRE 1

Ce chapitre est constitué de deux sections. Dans la première, nous allons étudier le cadre théorique du travail, et dans la seconde, le cadre méthodologique.

Section 1 : CADRE THEORIQUE

1-1 CLARIFICATION CONCEPTUELLE

Avant d'aller plus loin dans notre démarche explicative, il nous paraît opportun de donner le sens de certains concepts : réintroduction, dictée, enseignement.

Réintroduction : nom féminin. Le dictionnaire *Le nouveau Petit Robert*, la définit comme une « nouvelle introduction », c'est l'action d'introduire à nouveau. Le terme introduction signifie : « action d'introduire, de faire adopter ; action de faire entrer (une chose dans une autre). Explicitement, le mot *réintroduction* renvoie à l'idée d'une chose, autrefois retirée, qu'on intègre à nouveau. Dans le contexte actuel, cette chose représente la dictée, (ré-) insérer dans le programme de français au Bénin.

On peut donc retenir que la réintroduction est le fait de ramener une chose qu'on avait auparavant retiré.

Dictée : nom féminin. D'après le dictionnaire le nouveau Petit Robert, La dictée renvoie à l'action de dicter, à ce qui a été dicté.

Dicter (verbe), du latin *dictare* ou *dicere* signifie « dire », c'est prononcer à haute voix (des mots, des phrases, etc.) pour qu'une ou plusieurs personnes les écrivent ou les répètent au fur et à mesure.

Pour Prince Antoine AGONSANOU², la dictée est un excellent outil de contrôle qui fait naître "une concentration de recherches personnelles chez la plupart des élèves"

Les différents types de dictée et leur intérêt pédagogique

Il existe une gamme variée d'exercices de dictée. Il revient à l'enseignant, en fonction des objectifs à atteindre (memoriser/réactiver des connaissances, créer le doute orthographique, mobiliser des compétences lors de la relecture, reformuler/expliciter les règles, évaluer, etc.) d'orienter sa classe vers telle ou telle dictée. Ainsi, nous avons les types de dictée suivants : dictée dialoguée, dictée négociée, dictée copie, dictée frigo, dictée préparée, dictée dirigée, dictée quotidienne, dictée de mots, dictée sondage, dictée sans faute, dictée caviardée, l'autodictée, dictée avec outils ou de consultation, dictée contrôle, dictée à trous, dictée muette, etc. Nous nous proposons d'en énumérer les principales formes.

▪ La dictée préparée

La dictée préparée est un moyen d'acquérir l'orthographe. L'enseignant fait un traitement collectif des problèmes majeurs posés par le texte, juste avant l'activité ou en différé, puis il fait la dictée habituelle. Les temps forts de la dictée préparée sont la préparation et correction et non la dictée elle-même.

La dictée préparée consiste :

- A donner aux élèves le sens général du texte
- A faire remarquer l'orthographe d'usage des mots qui sortent du vocabulaire usuel et que l'on n'a pas encore vu ;
- A rappeler les règles de grammaire à faire appliquer et enseigner le processus des accords
- A copier au tableau et faire épeler les mots difficiles où les élèves risquent de faire des fautes.

La dictée préparée permet à l'élève d'éviter des fautes s'il saisissait parfaitement ce qu'on lui dicte. L'enseignant expliquera succinctement les mots ou expressions peu connus, sans transformer la préparation de la dictée en une leçon de vocabulaire. Cette préparation s'élabore sous la direction de l'enseignant, avec la collaboration active de toute la classe. La dictée préparée offre l'avantage de ne présenter à l'enfant que des formes correctes. Faire une

faute d'orthographe revient à enregistrer dans la mémoire une image fautive qu'il faudra faire disparaître

La dictée de contrôle

La dictée de contrôle, comme son nom l'indique, consiste à contrôler ou vérifier des acquisitions, des connaissances. On la donne sans préparation immédiate, mais elle sous-tend tout de même une préparation éloignée. Pour que le contrôle soit précis, il doit porter sur le résultat d'un travail préalable bien déterminé. La dictée de contrôle permet au maître de se rendre compte si réellement les règles de grammaire déjà étudiées, les mots déjà rencontrés, s'intègrent solidement dans l'acquis des enfants.

L'autodictée

Le texte sera préparé en classe ; puis il est appris individuellement à la maison et restitué individuellement en classe. L'élève donc, recopie un texte appris par cœur. Ici entre en jeu les mécanismes de la mémoire et du souvenir visuel. (Il faut éviter d'en faire un usage courant parce que cette forme de dictée inhibe par la même occasion la capacité de réflexion de l'enfant).

- La dictée dirigée (encore appelée dictée sans faute ou dialoguée)
La dictée dirigée consiste à éveiller l'attention de l'enfant au moment où surgit la difficulté : mot d'usage peu connu ; accord grammatical. L'enseignant donne sa dictée comme s'il s'agissait d'une dictée de contrôle, mais fait stopper les plumes devant l'obstacle et accorde un instant de réflexion avant de poursuivre.

L'enseignant ne devra pas abuser de la dictée dirigée. Mais il l'utilisera très avantageusement au début de la rentrée ou lorsqu'il y a des difficultés spécifiques dans les apprentissages. On déconseille d'y recourir trop fréquemment. L'élève doit prendre l'habitude de réfléchir seul en écrivant. Il n'y arriverait pas si l'enseignant se substituait constamment à lui.

- La dictée-consultation (ou dictée assistée ou avec outils)

Pendant ou à la fin de la dictée, l'élève a le droit de consulter des ouvrages de références : dictionnaire, grammaire, tableaux de conjugaison, etc. L'enseignant répond volontiers aux questions d'information des élèves et apporte une aide particulière aux plus faibles. Après cette première correction, le texte est dévoilé pour permettre aux élèves de procéder à une dernière révision et corriger les erreurs qui ont été oubliées.

- La dictée orale

Lors de la dictée orale, l'enseignant lit très lentement une phrase. Ensuite, par des questions, il demande l'orthographe d'un mot d'usage, la terminaison d'un verbe, l'accord d'un participe, l'application d'une règle, etc.

La dictée orale fait gagner du temps et oblige l'élève à réfléchir. On peut l'employer utilement dans les classes du premier cycle secondaire et particulièrement au moment de la préparation à un examen.

- La dictée « traditionnelle » ou dictée ordinaire

La dictée traditionnelle consiste à prendre un texte, à le dicter et à le faire suivre de questions.

- Elle n'est pas à exclure totalement. Il faut simplement lui donner sa place et sa fonction : elle peut intervenir en fin de séquence, en évaluation sommative des acquis des apprenants.
- Le texte ne doit présenter que des mots connus ou pouvant être déduits de façon logique.
- L'enseignant doit étalonner la dictée pour savoir si le lexique du texte correspond au niveau de la classe grâce à des échelles d'acquisition.
- Il est nécessaire de bien découper oralement le texte en séquences correspondant à des unités syntaxiques (groupes de mots) à faire mémoriser avant de donner le signal d'écrire. Le texte doit être compris.

Toutes les fautes sont relevées. Il y a des dictées ordinaires dont l'évaluation ne porte que sur une catégorie de mots déterminés.

- La dictée écrite rapide

La dictée écrite rapide ressemble à la dictée orale. La dictée rapide s'en tient à demander de n'écrire que les mots présentant des difficultés. Lors de la dictée écrite rapide, l'enseignant lit très lentement une phrase. Ensuite, il demande aux apprenants d'écrire l'orthographe d'un mot d'usage, la terminaison d'un verbe, l'accord d'un participe, l'application d'une règle, etc.

Nous retiendrons donc dans le cadre de notre travail, que la dictée est un exercice par lequel on fait travailler un apprenant sur un texte afin d'évaluer sa maîtrise en grammaire, vocabulaire, orthographe, et en conjugaison.

Enseignement : Enseigner (verbe) signifie faire connaître, transmettre à un élève de façon qu'il comprenne et assimile certaines connaissances. Enseignement signifie alors : action, art de transmettre des connaissances à un élève.

Le terme « enseignement », de son côté signifie « marquer d'un signe, distinguer, rendre remarquable ». Il se réfère à un bien précis, soit celui du développement des connaissances des élèves à l'aide des signes (la transmission de connaissances est en soi impossible, on ne transmet pas de connaissances). Selon Marguerite Altet, « l'enseignement couvre donc deux champs de pratiques :

- 1) Celui de la gestion de l'information, de la structuration du savoir par l'enseignant et de leur appropriation par l'élève, domaine de la didactique.
- 2) Celui du traitement et de la transformation de l'information en savoirs par la pratique relationnelle et l'action de l'enseignant en classe, par l'organisation des situations pédagogiques pour l'apprenant, c'est le domaine de la pédagogie ».

On peut alors retenir que l'enseignement, c'est la transmission du savoir, savoir-faire, savoir-être par le biais d'une activité consacrée à cette fin.

Au regard de tout ce qui précède, nous pouvons dire qu'il est évident que la réintroduction de la dictée dans l'enseignement vise à apprécier la capacité des apprenants en termes de maîtrise de l'orthographe, la grammaire, et la conjugaison.

1-2 Problématique

Le Bénin d'aujourd'hui, Dahomey d'antan, quartier latin d'Afrique faisait la fierté de toute une nation, de tout un peuple. Une renommée d'envergure continentale voire planétaire. Aussi les cadres africains les plus méritants, étaient-ils pour la plupart des Dahoméens. Ils forçaient l'admiration à travers le monde par leur talent et leur conscience au travail ainsi que le sens du devoir.

Dans un passé récent, le Bénin avait fait de la dictée son cheval de bataille pour asseoir chez ses élèves la capacité à bien orthographier. Mais avec l'adoption de l'Approche par les Compétences, les premiers changements qui sont intervenus dans le système éducatif au Bénin ont longtemps mis plus l'accent sur l'apprentissage de la typologie des textes que sur celui des ressources de la langue, d'où la disparition progressive de la pratique de la dictée. Cette disparition n'est pas sans conséquences sur le système éducatif béninois. Là-dessus, Michel Fayol écrit : *« Ce qui est certain c'est que la dictée est un exercice comme les autres, parmi les autres. La dictée est un bon exercice d'entraînement parce qu'elle permet de gérer son orthographe sans avoir à traiter d'autres problèmes, notamment ceux que rencontre l'auteur d'un texte, qui doit à la fois trouver des idées, les enchaîner et gérer les problèmes orthographiques. Lorsqu'un enfant fait une dictée, il se concentre sur son orthographe. Ce qui est en question n'est pas le recours à la dictée, mais plutôt l'usage qui en a été fait, ce qui est bien différent (...) Je regrette simplement que, avant de balayer cet exercice, on n'en ait pas testé les avantages et précisé les conditions d'utilisation. Nous manquons de culture empirique. »*

En effet, selon le rapport d'évaluation du projet interafricain ARCHES (projet d'Appui aux Recherches sur la Contextualisation et l'Harmonisation des Enseignants Secondaire), l'enseignement du français « s'était fortement dégradé au cours des deux dernières décennies en Afrique ». En terme clairs, l'enseignement du français connaît quelques difficultés en Afrique et le Benin n'en est pas épargné. C'est ce qui suscite les indignations des enseignants et des autorités qui ne cessent de décrier la baisse du niveau des élèves. Le constat est que le niveau des élèves est vraiment alarmant. Face à ce constat, les acteurs du système éducatif béninois ont jugé bon de ramener la dictée

dans le processus d'enseignement-apprentissage du français afin de rehausser le niveau des apprenants, d'où la réintroduction de la dictée dans l'enseignement du français au Bénin. La question qui demeure alors est celle de savoir comment sera faite la dictée et pour quels résultats ? les enseignants et les élèves ne seraient-ils pas confrontés à certaines difficultés ? et enfin comment mettre en pratique la dictée dans les collèges suivant les recommandations de l'Approche Par les Compétences pour une amélioration du niveau des apprenants.

1-3 Revue de littérature

Il convient ici de rappeler que le niveau des apprenants en Français est constamment déprécié.

En effet, plusieurs études ont été réalisées sur la dictée en général, mais peu se sont penchées sur sa réintroduction dans l'enseignement du français

au Bénin.

De ce fait, Yves Florent EMMANONHOUE constate dans son mémoire de fin de formation pour l'obtention du CAPES que l'un des premiers indices de la dégradation du niveau des élèves en Français constitue les nombreuses fautes d'orthographe dont leurs productions sont truffées. Il situe cette dysorthographe dans le cadre de l'enseignement-évaluation : l'orthographe, enseignée de façon « dogmatique » aux élèves, est très peu évaluée [EMMANONHOUE Y.F, Apprentissage de l'orthographe dans le cadre de l'APC en classe de troisième dans les CEG1 et 2 de KLOUEKANME : problème et approche de solution, U.A.C/E.N. S, MEC, 2011, pp. 34-35] D'autres causes pourraient être éventuelles, notamment les SMS dont la pratique est devenue monnaie courante chez les élèves.

Eveline CHARMEUX, dans son ouvrage intitulé *L'orthographe à l'école*¹, identifie l'orthographe comme étant une affaire de « savoir-faire » et non de « savoir ». Après avoir étudié certaines formes de dictée (dictée

¹ Eveline CHARMEUX, *L'orthographe à l'école*, Paris, Ed. CEDIC, 1979, p. 112.

traditionnelle dite « de contrôle », dictée préparée, dictée dirigée) et montré leurs limites, elle parvient à cette conclusion tout aussi pertinente que justifiée : « La mise en jeu de l'orthographe est l'un des aspects de l'acte de production de messages écrits – de ce que les linguistes nomment l'ENONCIATION. Si l'on vise la maîtrise de l'orthographe, c'est nécessairement à travers l'énonciation qu'il faut l'envisager. Or, la dictée est doublement étrangère à l'énonciation : parole extérieure, élaborée par quelqu'un d'autre, elle est reçue passivement. De plus, elle est reçue à travers une oralisation – qui n'a rien à voir avec la prononciation mentale ; à tout le moins, elle la fausse quand elle ne la bloque pas totalement»

Jules-Marie GANDAGBE aborde également la question dans son article « L'ECOLE SANS LA DICTEE EST-ELLE ENCORE ECOLE ? », article publié dans le quotidien "La Nation" le mardi 03 février 2015. Selon lui, l'avènement des TIC contribue à légitimer plusieurs « normes » orthographiques moins académiques ; alors, « place aux textes » littéraires compatibles avec le niveau des apprenants et relevant de leur goût : des textes à trous, des textes en puzzle et des textes lacunaires qui ont fait leur preuve surtout en Belgique et en France. Ces textes ne sont pas destinés à une dictée, mais doivent servir de base à des activités mobilisant des connaissances d'ordre langagier et rattachées à des tâches de communication (questionnaire de compréhension) avec comme itinéraire des « stratégies adéquates ».

Claude SIMARD, dans son livre Pour un nouvel enseignement de la grammaire, affirme que la dictée n'est pas la panacée aux problèmes orthographiques des élèves car sa portée pédagogique s'avère limitée du point de vue de l'apprentissage comme du point de vue de l'évaluation. Du point de vue de l'évaluation, elle peut représenter un moyen de contrôle des acquis acceptables dans la mesure où sont prises les précautions docimologiques mais sur le plan de l'apprentissage les chercheurs doutent encore plus de la dictée.

En 2002, Antonine PRINCE Epouse AGONSANOU rappelle et précise la place de l'épreuve de dictée dans les instructions officielles au Bénin. Dans

son mémoire de CAPES *L'épreuve de dictée au collège : difficultés et essais de solution*, elle fait remarquer que l'évaluation au niveau du texte de dictée est

« fort sévère envers nos élèves » vu l'équivalence zéro sur vingt dès lors que l'élève fait cinq fautes. De ce fait, elle écrit : « il est alors nécessaire de revoir cette stratégie..., d'avoir dix fautes et de retrancher deux points par fautes ».

En revanche, dans *Problématique de l'épreuve de dictée dans l'acquisition des connaissances et techniques en français*, mémoire de Licence/BAPES réalisé par Karell ATTLOU on se rend compte que la baisse du niveau des apprenants n'est pas imputable à la dictée mais plutôt et surtout à la manière dont le français est enseigné. Selon elle, la suppression de la dictée traditionnelle ne justifie pas à elle seule la baisse du niveau des apprenants et son retrait n'a pas empêché l'évaluation de toutes les notions qu'elle permettait d'évaluer

A la question de savoir s'il faut *Faire ou ne pas faire la dictée ? Ou Comment faire de la dictée un moment d'apprentissage ?* article paru dans la revue GFEN, BERNADIN Jean nous répond : « La dictée n'apprend pas l'orthographe ni n'évalue les compétences des élèves en ce domaine. Une fois de plus, le problème est envisagé de manière à ne pouvoir être résolu puisqu'il est moins question d'apprendre que de savoir. » Sur la base de ses expériences (identification et typologie des erreurs des élèves et de la nature de leurs difficultés) il avance les points suivants : – reconstruire du sens à orthographier correctement – éduquer à l'attention – construire la vigilance orthographique et des compétences sur le fonctionnement de la langue chez les élèves.

Dans son ouvrage *La dictée comme support d'apprentissage de l'orthographe*²: MAURIAC pense que « pour aider au mieux chaque élève à progresser, il conviendra de varier les formes de dictée ». Il en répertorie une dizaine et montre la valeur didactique spécifique à chacune d'elle.

² MAURIAC, *La dictée comme support d'apprentissage de l'orthographe* [en ligne], Cycle 3, CPC, avril 2012.

François RICHARD dans, *Expérimentation sur la pratique de la dictée*, appuyé par l'Académie Caen, élabore un descriptif et des pistes de mise en œuvre pour chacune des formes de dictée qu'il a, lui aussi, proposées. Dans des tableaux, il expose des activités/tests dans le but de consolider des compétences en étude de langue et réinvestir/automatiser des compétences de l'étude de la langue au travers de l'exercice de la dictée.

Néanmoins, ces études spécifiques n'ont pas tellement mis en exergue la portée didactique du retour de la dictée au collège et la nouvelle philosophie qui sous-tend cette forme de dictée, différente de la dictée meurtrière d'antan de même que les avantages et les difficultés liés à la pratique de la dictée nouveau format.

1-4 Objectifs de la recherche

1-4-1 Objectif général

Cette étude vise à montrer l'utilité de la réintroduction de la dictée dans l'enseignement du français au Bénin.

1-4-2 Objectifs spécifiques

- Vérifier l'effet de la pratique régulière de la dictée sur les compétences orthographiques des élèves
- Exposer les difficultés liées à la pratique de la dictée
- Proposer des solutions pour une meilleure pratique de la dictée.

1-5 Hypothèse générale

La dictée participe à la plénitude de la formation des élèves en français.

1-5-1 Hypothèse spécifique.

- La dictée renforce le dispositif de lutte contre la baisse de niveau des apprenants.
- Les enseignants et les élèves sont confrontés à plusieurs difficultés dans la pratique de la dictée

A- LA PRATIQUE DE LA DICTÉE

A-1 Aperçu historique de l'activité de dictée dans les programmes de français au Bénin

Le système éducatif béninois a hérité de l'épreuve de dictée, comme mode d'évaluation de l'école coloniale. En ces temps, la dictée se faisait systématiquement au cours primaire et au premier cycle du secondaire. Sa pratique était accompagnée de chicotte et se faisait généralement chaque matin. L'enseignant préparait ainsi ses apprenants à l'épreuve de dictée pour l'examen. Cette stratégie, avouons-le, n'a pas manqué de résultats pertinents.

L'évaluation à travers la dictée se poursuit jusqu'aux examens du Certificat d'Etude de Fin de l'Enseignement de Base (CEFEB) devenu Certificat d'Etudes Primaires (CEP) et du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC). La dictée était reconnue et redoutée pour son caractère éliminatoire. Les modalités de la pratique de la dictée c'est-à-dire son administration, sa correction, son mode d'évaluation, et sa fréquence étaient toutes régies par des instructions officielles.

Dès lors, on pouvait déjà lire dans l'ancien programme (1990) ce que devait être l'activité de dictée et ce qu'elle ne devait pas être :

« La dictée doit se fixer pour but la maîtrise du code écrit.

Elle n'est pas un rite gratuit. Elle doit être intégrée dans les objectifs spécifiques qui sont souvent l'acquisition de l'orthographe grammaticale, l'acquisition de l'orthographe d'usage.

La dictée ne doit pas être une brimade pour les élèves ; ils doivent l'attendre avec joie comme un exercice enrichissant et formateur.

Elle ne doit pas être aussi un réseau de pièges : le texte proposé doit être accessible à un élève moyen. Les difficultés de sens, de grammaire, de vocabulaire doivent être réduites au strict minimum et adaptées au niveau de la classe.

La dictée ne doit pas être confondue avec la lecture expliquée ou la récitation qui, elles, visent la récitation du beau. L'acquisition de l'orthographe doit être progressive. Ce qui fait qu'il y aura beaucoup plus de dictées préparées que de dictées de contrôle. L'acquisition de l'orthographe est liée à la lecture. »³

S'en est suivi la méthodologie de chacun des deux types de dictée évoquée.

A l'épreuve des faits, la fréquence de la pratique de l'exercice de dictée devenait instable, du moins, selon Antonine PRINCE : « Il est aisé de constater que jusqu'en 1990, un flou entourait les instructions officielles en ce qui concerne précisément la dictée. Dans l'ancien programme, il est recommandé une séance d'une heure de dictée par quinzaine. Dans le programme d'octobre 1994, il est mentionné à la page 12 "Orthographe méthodologie" ce qui suit : il y a des apprentissages occasionnels et des séances systématiques, au cours desquelles on pratiquera, entre autres exercices, la dictée. Celle-ci aura lieu en moyenne une fois toutes les trois semaines en sixième, cinquième et quatrième et une fois par quinzaine en troisième. Elle sera conçue comme un exercice d'évaluation. Elle fera l'objet d'une préparation surtout en sixième et en cinquième. »

Le déroulement de l'épreuve de dictée était inscrit dans l'intervalle de soixante-quinze (75) minutes et ceci en deux phases :

- la phase orale qui nécessite la présence effective devant le groupe-classe, du professeur-surveillant (Emetteur) qui lit, progressivement et par tranches de phrases, le contenu du texte proposé ;
- la phase écrite concerne essentiellement les élèves en situation de transcription du texte dicté par le professeur-surveillant.

Selon l'article 6 de l'arrêté N°0026/MEN/CAB/DC/DES/DEC du 27 décembre 1995⁴, la dictée devait aussi compter pour les épreuves écrites de

³ PRINCE Antonine Epse AGONSAO, *L'épreuve de dictée au collège : difficultés et essais de solution*, UNB, ENS, Mémoire CAPES, 2001-2002, p. 28.

⁴ CETIS de français, *Les nouvelles épreuves de français du BEPC*, Feuilleton N°10, Porto-Novo, INFRE, avril 1996, p.5.

la discipline « Français ». Elle doit être un texte de vingt (20) lignes au maximum dactylographié ayant pour coefficient un (1). Elle n'était plus une matière éliminatoire.

Les principes généraux en vigueur appliqués au texte de dictée notée sur vingt s'énonçaient comme suit :

- Faute entière (entraîne le retrait de quatre points) :
 - Toute faute grammaticale ;
 - Toute omission ou rajout de mots ;
 - Toute lettre minuscule en tête de phrase sauf pour les noms propres ;
 - Toute faute modifiant la prononciation, le sens ou la nature d'un mot.
- Demi-faute (entraîne le retrait de deux points) :
 - Toute faute d'orthographe d'usage n'entraînant pas une modification de prononciation, de sens ou de nature de mot.
- Quart de faute (entraîne le retrait d'un point) :
 - Les fautes d'accent ne modifiant pas la prononciation, le sens ou la nature du mot ;
 - Toute omission ou changement de ponctuation, tout mot mal coupé ;
 - Toute omission de trait d'union.

Conséquemment, tout candidat pour lequel il est totalisé cinq (5) fautes entières mérite la note zéro (00) sur vingt (20) points.

Dans la pratique, il s'est avéré que l'application de ce barème faisait un grand nombre d'échec dans le rang des apprenants. La dictée était alors jugée « fort sévère » et aboutissait disait-on, à un « zéro systématique ». Il était alors nécessaire, écrivait Antonine PRINCE, de revoir cette stratégie qui pénalise les élèves. Elle proposa d'aller jusqu'à dix fautes et de retrancher deux points par faute. Karell ATTLOU précise qu'avec l'adoption de l'Approche Par les Compétences (APC) qui préconisait l'évaluation des compétences acquises, la dictée fut écartée des examens parce qu'elle était perçue comme une habileté de la communication écrite, mais pouvait continuer d'être pratiquée dans les groupes-classes comme tous les autres exercices de français.

En réalité, la dictée a disparu des pratiques de classe en même temps qu'elle avait été supprimée du programme de français. On pouvait bien se l'expliquer car, ne devant plus faire l'objet d'évaluation à l'examen, beaucoup d'enseignants ont carrément abandonné l'exercice de dictée. Résultat ? On constate que le niveau des apprenants, en français, évolue en baisse depuis les dix dernières années.

Ainsi, le débat se fait l'écho de la grande détresse linguistique des élèves. D'aucuns identifient la source du problème dans le programme actuel, l'Approche Par les Compétences ; d'autres évoquent le manque d'enseignants qualifiés ; d'autres encore justifient cela simplement par la suppression de la dictée du programme. Ces discours de plainte pourraient être interprétés comme l'expression d'une frustration générale. Les réactions polémiques sur le système Approche Par les Compétences, les mauvais résultats scolaires et la chute drastique du niveau des apprenants en français de même que la pression des parents d'élèves sur les acteurs du monde de l'éducation quitte au retour de la dictée, apparaissent en effet comme un catalyseur aboutissant à la mise en place d'une stratégie réformatrice de l'enseignement du français au Bénin : la réintégration de l'activité de dictée aux contenus de formations.

A-2 Le contexte et les étapes de la réintroduction de la dictée

Dans le 1^{er} chapitre, intitulé " Contexte de la réintroduction de la dictée", du *Document de cadrage pour la réintroduction de la dictée dans l'enseignement secondaire* réalisé en novembre 2014 par l'Inspection Générale Pédagogique du Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes, on peut formellement se rendre compte des motivations à la base et la situation qui ont prévalu au retour de la dictée.

La décision de réintroduire la dictée dans l'enseignement secondaire général, technique et professionnel fait suite à un constat général de la baisse drastique du niveau des élèves en français. La question préoccupe non seulement les autorités au plus haut niveau mais aussi les acteurs directs de l'école et les parents d'élèves.

Chaque jour qui passe, aggravant le déficit dans le développement des acquis chez les apprenants, il était impérieux d'apporter des solutions. Les propositions faites capitalisent les réflexions amorcées depuis 2012 par divers acteurs dont les inspecteurs, notamment ceux du « Groupe Spécialisé de Français ». Conséquemment, l'Institut National d'Ingénierie de Formation et de Renforcement des Capacités des Formateurs (INIFRCF) et l'Inspection Générale Pédagogique du Ministère (IGPM) ont engagé des actions pour concrétiser la décision du Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes (MESFTPRIJ) de réintroduire la dictée dans son sous-secteur.

Il faut rappeler que la suppression de la dictée du BEPC avait été saluée et perçue comme un soulagement à cause de ses effets pervers. Le malaise du « zéro systématique » dans l'épreuve conduisait les apprenants à ne plus faire d'effort. Mais avec le temps, le niveau des apprenants (les acquis) s'est aggravé avec des incidences néfastes sur les autres disciplines, le français étant une discipline outil. L'attention orthographique a totalement disparu et les élèves écrivent au son. La situation est exacerbée par les mauvaises pratiques liées au « Short Message Service (SMS) » et l'usage des ordinateurs avec la correction automatique.

Des expériences localisées de dictée ont permis de se rendre compte que cet exercice jouait tout de même dans la maîtrise de l'orthographe. En effet, dans la discipline qu'est le français et conformément au programme actuel, l'enseignement porte essentiellement sur les trois compétences disciplinaires que sont la communication orale, la lecture et la communication écrite. Le développement de chacune de ces compétences nécessite l'apprentissage de la grammaire, de l'orthographe, du vocabulaire et de la conjugaison. L'évaluation de l'orthographe faite en communication écrite et même en lecture, malgré sa pertinence, a besoin d'être consolidée dans notre contexte social porté sur la perfection dans l'utilisation des langues. L'option de réintroduire la dictée table donc sur sa réputation à être un exercice précieux qui permet non seulement la maîtrise de l'orthographe de la langue mais aussi en tant

qu'outil, l'évaluation des progrès de l'apprenant. Cette réintroduction, qui concerne toutes les classes du premier cycle du secondaire, se fera par étape avec une phase pilote, une évaluation intermédiaire et la généralisation.

Compte tenu de la perte d'habitude et surtout de l'acuité du problème et de l'urgence d'y apporter de solution, l'expérimentation (phase pilote) a débuté courant l'année académique 2014-2015 dans un nombre limité d'établissement (environ 60, soit 5 par département dont un établissement privé) choisi parmi ceux dont les enseignants ont bénéficié de la formation de renforcement des capacités pour l'enseignement-apprentissage-évaluation des ressources de la langue et pour la pratique des différents types de dictée. Aussi, l'expérimentation durera-t-elle une année scolaire et sera systématique pour toutes les classes du premier cycle des établissements pilotes. Au sens du Document de cadrage de la réintroduction, les échanges actuels préconisent l'horizon 2017 (année scolaire 2016-2017) pour l'inscrire au BEPC mais la décision sera prise par le Ministère en temps opportun.

Les effets de la réintroduction de la dictée pour l'amélioration du niveau en français ne seront pas certainement perceptibles au bout d'une année. Toutefois, une évaluation intermédiaire sera initiée en fin d'année (2014-2015) et intégrera d'une part, un test de niveau confrontant des « élève-témoins » à des « élèves-pilotes » et d'autre part, une analyse des résultats des contrôles continus, de l'examen du BEPC et enfin, une enquête de pertinence auprès des enseignants, apprenants et parents non seulement des établissements impliqués mais aussi d'autres publics.

La phase de la généralisation s'effectuera à travers une systématisation de la dictée dans tous les établissements (publics et privé) et toutes les classes du 1^{er} cycle à compter de la rentrée scolaire 2015-2016.

Le ministère a convenu d'instaurer une plate-forme de travail synergique des structures compétentes avec le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (Direction Technique et ENI), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (ENS, FLASH,

CBRST,...), les promoteurs d'établissement privés, les associations pédagogiques et des parents d'élèves, le Conseil National de l'Education pour un continuum harmonieux et intégré des contenus d'enseignement relatifs à la langue française du primaire au supérieur.

A-3 Le nouveau format de l'épreuve de lecture intégrant la dictée

La forme de dictée à réintroduire capitalise les atouts en termes de maîtrise de langue française et de pertinence dans l'évaluation des acquis tout en évitant la perception de l'instrument de sélection redouté et redoutable qu'elle a été.

La dictée n'est donc pas une nouvelle épreuve déconnectée de la lecture. Le nouveau format de dictée préconisé intègre désormais l'épreuve de lecture de 2 heures qui se déroulera en deux volets et sera administrée et notée comme suit :

✓ Description et administration de l'épreuve

L'épreuve est composée d'un texte (le texte de lecture) de vingt à trente lignes choisi en fonction de ses particularités orthographique et grammaticale et comporte deux parties.

Partie 1 : la dictée (15minutes)

Elle consiste à dicter un passage d'environ 50 à 80 mots (la longueur étant fonction de la classe). Cette première partie dure 20 minutes au maximum et la dictée est administrée de la manière suivante :

- La lecture préalable et bien articulée du texte (une fois) ;
- La dictée effective du texte, membre de phrase par membre de phrase, à un rythme assez lent et propre à la dictée, en indiquant les signes de ponctuation et en marquant nettement les liaisons appropriées ;
- La relecture du texte à un rythme normal, sans indiquer les signes de ponctuation mais en marquant toujours les liaisons appropriées ;
- La transcription lisible au tableau du nom de l'auteur, du titre de l'ouvrage dont le texte est extrait et, le cas échéant, des noms propres contenus dans le texte ;

- Le ramassage des copies suivi de 10 minutes de pause en salle avant de passer au deuxième volet.

Partie 2 : la lecture (1h 30 minutes)

Après la pause de 10 minutes, le texte de lecture accompagné d'une série de consignes, qui visent à évaluer leur compréhension de l'extrait et leur capacité à en construire le sens, est distribué aux candidats. Cette deuxième partie de l'épreuve comporte la situation d'évaluation, le texte support et les consignes qui sont regroupées sous quatre rubriques ainsi qu'il suit :

- La compréhension globale du texte ;
- La pertinence de la stratégie utilisée par l'auteur ;
- L'expression de sentiments/d'opinions en rapport avec le texte ; □ Le dépassement du texte.

Elle se déroule comme d'habitude.

✓ Notation

L'épreuve est notée sur 40 points et la clé de répartition se présente de la façon suivante :

- Dictée 10 points
- Lecture 30 points

Le total est ensuite divisé par deux (2) pour obtenir la note sur vingt.

✓ Barème pour la dictée

Les pénalités pour les fautes commises sont les suivantes :

- Est pénalisée de 1 point, toute faute entière. Sont considérées comme fautes entières les accords mal faits, les désinences verbales défectueuses, les graphies entachant la prononciation, la confusion des homophones grammaticaux, les fautes d'accent affectant la prononciation ou le sens du mot, etc. ;
- Est pénalisée de 0.50 point, toute demi-faute. Sont considérées comme demifaute le doublement ou le non doublement de consonnes, la graphie défectueuse n'entachant pas la prononciation de certains mots, etc. ;

- Est pénalisée de 0.25 point tout quart de faute. Sont considérées comme quart de faute les fautes d'accents n'impactant ni la prononciation ni le sens du mot, etc.

Nota Bene :

- Cette liste est à compléter ;
- Tout candidat pour lequel il est totalisé 10 fautes entières perd les 10 points de la dictée.

✓ Barème pour la lecture

A titre indicatif, il est proposé la répartition suivante :

C1 : 07 points

C2 : 12 points

C3 : 06 points

C4 : 05 points

Les notes obtenues à l'issue de ces évaluations sommatives en lecture (nouveau format) sont prises en compte dans le calcul des moyennes semestrielles et, ainsi, entrent en ligne de compte pour leur passage en classe supérieure.

Section 2 : CADRE METHODOLOGIQUE

2-1 Recherche documentaire

Cette étude, comme évoqué, s'inscrit dans le cadre d'un questionnement sur la réintroduction de la dictée dans l'enseignement. Pour clarifier les concepts réintroduction, dictée, enseignement la consultation des dictionnaires, des encyclopédies a été nécessaire. L'étude de documents, de par son caractère confirmatif, a constitué en une recherche exploratoire des livres et autres documents officiels, des articles, des revues, et des mémoires. Cela a été rendu possible par la fréquentation d'une part des centres de documentation et des recherches sur internet. Tout ceci nous a

permis de mieux cerner la problématique de la réintroduction de la dictée dans l'enseignement du français au Bénin, laquelle fait l'objet de notre étude.

Nous avons commencé à mettre à profit la bibliothèque de l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo, la bibliothèque Nationale du Bénin, et le Centre des Activités Éducatives du Bénin (CAEB) en étendant notre recherche documentaire à l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Éducation (INFRE), l'Institut National d'Ingénierie de Formation et de Renforcement des Capacités des Formateurs (INIFRCF) et la médiathèque de l'Institut Français du Bénin. En outre, les données numériques recueillies à travers des sites internet et moteurs de recherche⁵ ont parachevé cette étape de la présente recherche.

2-2 Cadre physique

La commune de Porto-Novo est située dans le département de l'Ouémé. Elle est limitée au Nord par les communes d'Akpro-Misséréte et d'Avrankou ; au Sud par la commune de Sèmè-Podji ; à l'Est par la commune d'Adjarra et à l'Ouest par la commune des Aguégus. Elle couvre une superficie de 52km² soit 0.05% du territoire national et jouit d'un climat tropical humide (appelé climat subéquatorial) caractérisé par une forte humidité. La commune de Porto-Novo compte plusieurs établissements privés et publics de formation académique. Au nombre de ces établissements figure le C.E.G d'Application.

Le Collège d'Enseignement Général d'Application Porto-Novo est situé dans le troisième arrondissement de la municipalité plus précisément dans le quartier Foun-Foun lié à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo par une clôture commune. Il est créé en 1982 pour servir de champ d'expérimentation aux Elèves –professeurs de l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo. Le collège a connu douze directeurs qui se présentent par ordre de passage comme suit : VITIN EPOUSE AGBAÏ Bertine ; HOUEGBE HOUDJOHON Comlan Antoine, MASSAN CLAIRE SENOUVO ; ADELAKOUN A. Firmin ;

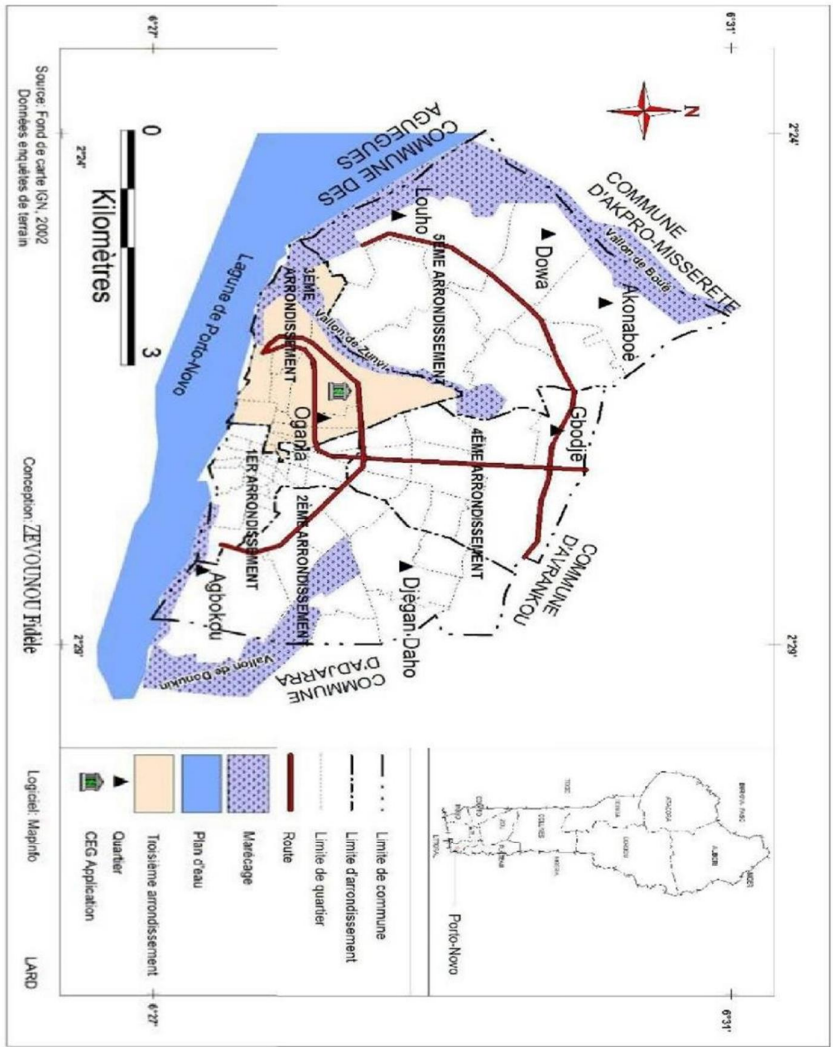
⁵ Voir bibliographie.

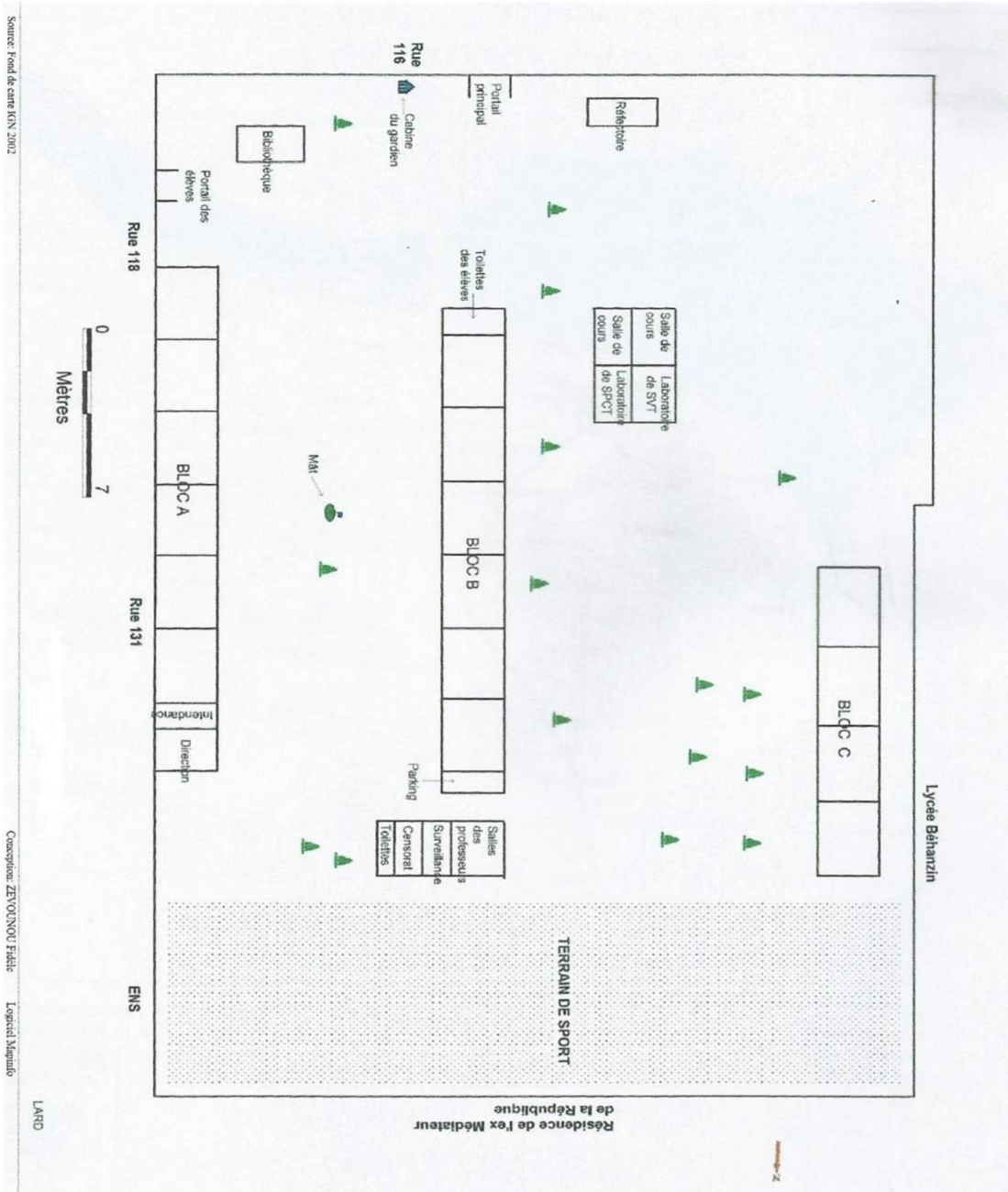
AMEGAH LOKOSSOU Blaise ; AGOSSA Hubert ; LIGAN M. Jean ; HOUTOUNFINDE AVOHOU Afiavi-Marie Louise ; JOHNSON DOMINGO Joceline C. AKPAMBA ; Hortense AGBO épouse KOUNOUHO. Il est actuellement dirigé par Monsieur ASSOGBA Justin Djossê. Il compte huit Agents Permanent d'Etat, vingt-deux Agents Contractuels d'Etat, quatrevingt-neuf vacataires et deux volontaires et le censeur actuel est MEVIEKPON N. Francis.

Il est le collège où viennent les Elèves-Professeurs pour appliquer ce qu'ils ont appris en théorie à l'Ecole Normale Supérieure. Il est construit par les belges pour aider le système éducatif béninois. Le collège est abrité par un bloc administratif, deux modules de classe, un incorporé de la direction et le secrétariat, un bâtiment laboratoire et une bibliothèque.

Aujourd'hui, il compte trente groupes pédagogiques pour seulement vingt et une salles de classe. Au premier cycle, on y compte quatre cent soixante et un filles et cinq cent huit garçons pour un total de neuf cent soixante-neuf élèves. Au second cycle, nous avons quatre cent cinquante-six apprenants à raison de cent quatre-vingt-quatorze filles et deux cent soixante deux garçons. Le collège compte aujourd'hui mille quatre cent vingt-six apprenants.

Ledit collège dispose d'infrastructures sportives et est alimenté en eau courante et en électricité. Le bon positionnement des bâtiments facilite la circulation de l'air dans les salles de classes. C'est en son sein que le constat qui a motivé le choix du thème de cette étude a été fait : la réintégration de la dictée dans l'enseignement : cas de la classe de 3^{ème} du C.EG d'Application. Les figures 1 et 2 suivantes illustrent successivement sa localisation dans la ville de Porto-Novo et le plan du CEG.





Source: Plan de carte IGN 2002

Concepteur: ZEVIONOU Fajie

Logiciel: MapInfo

2-4 Population -cible

Avant l'attribution des sujets de mémoire par l'administration de l'ENS-Porto-Novo et le début de l'enquête proprement dite, nous avons profité de la période de déroulement du stage au CEG d'Application de Porto- Novo pour nouer une bonne relation avec la population cible. Ainsi, nous avons pu mieux sonder le terrain et avertir les membres de l'administration, les professeurs de français et les élèves sur la tenue d'une enquête pour la rédaction d'un mémoire de BAPES.

La population cible est l'ensemble des personnes auxquelles s'intéresse notre enquête. Nous avons choisi les élèves de la troisième 3^{ème} du CEG d'Application et quelques professeurs comme échantillon pour mener à bien nos recherches.

Il faut noter que la mobilisation des élèves à cet effet n'a pas été aisée ; les élèves étaient en vacances. Il a fallu l'aide de certains enseignants pour réunir difficilement un certain nombre. Les élèves sollicités ; 40, étaient ceux de 6^{ème} et 3^{ème} avec lesquels il a été évalué la dictée et le questionnaire, sont issus de divers établissements : le Lycée Béhanzin, le Lycée TOFFA, et le C.E.G d'Application lui-même. Le déroulement a été effectué dans une salle dudit C.E.G. Quant aux professeurs, ils ont été guettés dans des centres de correction des examens scolaires pour la distribution des questionnaires. Ce choix résulte d'un souci de réalisme, puisque ces enseignants proviennent de divers milieux ; ce qui permettra de mieux connaître leur avis sur la dictée. Mais, ces questionnaires étaient souvent rejetés pour être « inopportuns ». Les enseignants (10 au total) sont ceux de Français et d'Histoire-Géographie parce que c'est dans leur matière que les élèves prennent plus note.

2-5 Techniques et instruments de recherche

Le principal instrument dont nous avons fait usage reste le questionnaire, un véritable outil de collecte de donnée pour une analyse quantitative. Minutieusement rédigé et adressé à chaque catégorie de notre cible, selon qu'il s'agisse d'élèves, ou de professeurs. Une dictée traditionnelle a été également proposée aux élèves afin d'évaluer leurs compétences orthographiques.

Texte : dictée traditionnelle.

Je dois partir ce soir pour Cotonou. Ce premier voyage était prévu depuis longtemps. Ainsi, j'ai pu réserver très tôt mon billet de train. Malgré ma prévoyance, il ne restait plus que des places en voiture fumeur. Le hall de la gare était envahi de monde, et une sourde rumeur montait de la foule.

Cette dictée comporte 55 mots en un total de 78 syllabes. Nous avons substitué le nom d'une ville française (« Nantes ») à « Cotonou » pour contextualiser le texte, vu que les élèves sont familiers à cette ville. Les consignes de chaque test seront identiques pour les deux niveaux de classe (6^{ème} et 3^{ème}).

Au niveau des enseignants, le questionnaire élaboré a été destiné à ceux de Français et d'Histoire-Géographie, puisque dans cette dernière matière, les élèves du premier cycle écrivent plus.

Pour la fouille, les cahiers d'apprenants et un lot de copies d'évaluation ont permis de mettre en évidence la réalité des erreurs orthographiques récurrentes des apprenants.

2-6 Analyse et traitement des données

Les informations recueillies ont été dépouillées, traitées et analysées suivant une démarche bien organisée. En effet, certaines données ont été rangées dans des tableaux, vu leur caractère statistique ; d'autres, en tant que variables qualitatives ont été énoncées puis directement analysées afin de ressortir leur pertinence.

Voici quelques copies d'élèves de la dictée traditionnelle et de communication écrite

AVIMONTCHE
Kelvine
Gene

~~Lundi 13 Mars 2017~~

Dictée

18 fautes

Je dois partir ce soir pour
Cotonou. Se premier voyage était
prévu depuis longtemps. Ainsi, j'ai
pu réserver très tôt mon billet de
train. Malgré ma prévoyance, il
ne restait plus des places en
voiture fumeur. Le hal de la gare
était envahi de monde, et une
sourde rumeur montait de la fole.

ASSANI
Franck
Zemu

~~Lundi 13 Mars 2017~~

Dictée

04 fautes

Je dois partir ce soir pour
Cotonou. Le premier voyage était
prévu depuis longtemps. Ainsi, j'ai
pu réserver très tôt mon billet de
train. Malgré ma prévoyance, il
ne restait plus des places en
voiture fumeur. Le hal de la gare été
envahi de monde, et une sourde
rumeur montait de la fole.

Chapitre2 : présentation, analyse du recueil de données, et perspectives

CHAPITRE 2 : Présentation, analyse du recueil des données.

Ce chapitre comporte deux sections. Dans la première, nous allons d'abord présenter les résultats d'enquête puis procéder à leurs analyses et interprétations. Dans la seconde, nous allons aborder les perspectives.

SECTION 1 Présentation, analyse du recueil des données.

Nous allons présenter en premier lieu les résultats de nos enquêtes, et en second lieu leurs interprétations.

Les résultats d'enquête auprès des enseignants

Au total, 10 professeurs de Français et d'Histoire-Géographie ont été questionnés. Le nombre est limité à cause de la non-disponibilité des professeurs. Ceux-ci étant en vacances, l'occasion unique de la correction des examens pour effectuer un sondage à leur niveau a été profitable. Mais cela a été peu fructueux vu qu'il fallait guetter leurs sorties occasionnelles et individuelles. Quelques-uns ont accepté de répondre. Le dépouillement des questionnaires qui sont alors revenus a donné les résultats suivants.

Question1 : comment appréciez-vous l'idée de la réintroduction de la dictée ?

Réponses	Bonne	Inopportune
Nombre	09	01
pourcentage	90%	10%
Justification	Parce que la dictée permet aux élèves d'améliorer leurs niveaux en communication écrite et donc d'écrire avec moins de fautes. Elle pourra stimuler la lecture chez les apprenants et de ce fait améliorer leur vocabulaire. Elle leur permettra aussi de faire la découverte de nouveaux mots.	Parce que les élèves n'étaient pas habitués à la dictée depuis le cours primaire, donc ils ne comprendront rien au secondaire.

Tableau 1 Points de vue sur la réintroduction de la dictée.

Question 2 : la réintroduction de la dictée peut-elle contribuer à améliorer le niveau des élèves en français ?

Réponse	Oui	Non
Nombre	10	0
Pourcentage	100%	0%
Justification	<p>-parce que les élèves seront obligés de faire beaucoup de recherches et de se performer en grammaire, orthographe, vocabulaire, conjugaison ; ce qui a pour conséquence de rehausser leur niveau.</p> <p>La dictée leur permettra alors d'avoir la maîtrise de la graphie des mots et ainsi ils feront moins de faute.</p>	

Tableau 2 Impact de la dictée sur le niveau des élèves.

Question 3 Les élèves écrivent-ils toujours au son ? Si oui que proposeriez-vous pour résoudre ce problème. ?

Réponse	Oui	Non
Nombre	08	02
Pourcentage	80%	20%
Mesures proposées	-Faire assez d'exercices de dictée avec les élèves -inciter les élèves à la lecture -mettre l'accent sur l'enseignement de la phonétique, de la grammaire, et de l'orthographe.	

Tableau 3 Vérification du niveau en orthographe des élèves.

Question 4 : Avez-vous rencontré des difficultés lors de l'exercice de la dictée ? Lesquelles ?

Réponse	oui	Nom
Nombre	10	00
pourcentage	100%	00%
Les difficultés rencontrées	- Manque de séances de dictée, - la non maîtrise de l'orthographe des mots, - problème d'accords, - le stress des élèves - le manque d'attention et d'écoute des élèves, - copies parfois illisibles - problème de gestion temps.	

Tableau 4 Les difficultés rencontrées.

Question 5 : Que proposez-vous pour résoudre ces difficultés ?

Propositions de solutions

- 1- Amener les apprenants à beaucoup lire
- 2- Instaurer les jeux de mots, d'épellation, d'orthographe
- 3- Renforcer les capacités des apprenants en grammaire, orthographe, vocabulaire, et conjugaison.
- 4- Privilégier des dictées courtes, régulières, fréquentes, plutôt que des dictées longues ou espacées.
- 5- Varier les types de dictées afin de multiplier les stratégies et les compétences à acquérir.
- 6- Faire la dictée à chaque séance, avant de démarrer le cours proprement dit.
- 7- Redonner confiance aux apprenants afin d'éviter qu'ils soient stressés.

Question 6 : Avez-vous noté une amélioration du niveau chez les apprenants après l'exercice de dictée cette année scolaire ? A quel niveau ?

Réponse	Oui	Non
Nombre	10	00
Pourcentage	100%	00%
Justification	- vocabulaire - conjugaison - orthographe - grammaire	

Tableau 6 Vérification du niveau des élèves après la pratique de la dictée

Question 7 Souhaitez-vous que la dictée soit maintenue dans l'enseignement ? Pourquoi ?

Réponse	Oui	Non
Nombre	09	01
Pourcentage	90%	10%
Justification	-cela permettra d'améliorer le niveau des apprenants en grammaire conjugaison, orthographe et vocabulaire	- parce que cela ne profite en rien les élèves.

Tableau 7 : Opinions sur l'adoption ou non de la dictée au secondaire.

Les résultats de la dictée traditionnelle par niveau de classe

La dictée traditionnelle est composée de 55 mots et 78 syllabes.

1-Résultats des élèves de 6^{ème}

Le tableau suivant présente le classement des copies des dictées traditionnelles des élèves de 6^{ème} en fonction du nombre d'erreurs. Les erreurs de ponctuation ont été comptabilisées (une seule erreur est comptée si deux erreurs sont présentes dans un même mot)

Nombre d'erreurs	Nombre de copies	Nombre d'élèves (%)
5	2	10 %
6	1	5%
7	2	10%
8	1	5%
9	1	5%
10	6	30%
18	3	15%
19	2	10%
24	1	5%
26	1	5%
total	20	100%

Tableau 8 Classement des copies des dictées traditionnelles des élèves de 6^{ème}

On constate que 35% des élèves ont commis moins de 10 erreurs. Le même nombre a fait plus de quinze erreurs. Les mots ayant posé des difficultés aux élèves sont :

Mots ayant posé le plus de difficultés à être orthographiés	Pourcentages d'élèves n'ayant su orthographier le mot correctement
Hall	100%
Prévoyance	85%
Restait	75%
Envahi	70%
Malgré	60%

Tableau 9 Pourcentage des erreurs orthographiques des élèves de 6^{ème}

La graphie erronée " malgré " a été relevée pour 60% des élèves. 70 % d'entre eux ont commis une erreur sur la conjugaison de « envahir ». Quant à « hall » et « prévoyance », leur pourcentage est important. Ces erreurs s'expliquent par le fait qu'en 6^{ème}, les élèves n'ont pas l'habitude de rencontrer ces mots.

En général, cette dictée a permis de classer les élèves selon leur niveau orthographique. Le nombre d'erreurs peut paraître important, mais cela s'explique par l'âge des élèves qui sont encore à l'apprentissage de l'orthographe.

2- Les résultats des élèves de 3^{ème}

La méthodologie utilisée à la réalisation de ce tableau est la même que celle de la classe précédente (6^{ème})

Nombre d'erreurs	Nombre de copies	de	Nombre d'élèves (%)
0	2		10%
2	3		15%
3	2		10%
5	2		10%
6	3		15%
7	1		5%
9	1		5%
10	3		15%
12	2		10%
15	1		5%
Total	20		100%

Tableau 10 Classement des copies des dictées traditionnelles des élèves de 3^{ème}

A la lecture de ce classement, on peut observer que 10% des élèves n'ont commis aucune erreur. 35% des élèves ont fait moins de cinq erreurs. 5% ont commis plus de quinze erreurs.

Concernant les mots qui ont posé le plus de difficultés aux élèves de 6^{ème}, le tableau suivant récapitule les résultats pour les élèves de 3^{ème}.

Mots ayant posé le plus de difficultés à être orthographiés	Pourcentages d'élèves n'ayant su orthographier le mot correctement
Hall	45%

Prévoyance	10%
Envahi	55%
Malgré	10%

Tableau 11 Pourcentage des erreurs orthographiques des élèves de 3^{ème}

On constate nettement que l'orthographe lexicale est mieux maîtrisée par rapport aux élèves de 6^{ème} (« hall » et « prévoyance ») puisque seulement 10% des élèves n'ont pas su orthographier correctement « prévoyance » contre 85% en 6^{ème}.

Les élèves de 3^{ème} ont donc un niveau orthographique bien meilleur que ceux des élèves de 6^{ème}.

Si cette dictée a permis d'évaluer en partie les compétences orthographiques des élèves, elle reste une activité réalisée dans le contexte de cette recherche.

Résultats d'enquête auprès des élèves

En général, les élèves accueillent la dictée mais des inquiétudes subsistent

A l'issue de notre enquête, tous les élèves approuvent l'opportunité de la dictée dans le programme de français. En effet, sur les quarante (40) sujets, 100% des élèves ont une idée plus ou moins acceptable de ce qu'est la dictée. Pour eux, c'est un exercice qui leur permet d'écrire et de mieux juger leur niveau orthographique. En revanche, les sujets soulignent quelques obstacles à la pratique de ce type d'exercice.

Difficultés liées au déroulement de la dictée	Difficultés liées aux éléments linguistiques
<ul style="list-style-type: none"> - la lenteur dans l'écriture ; - la faible audibilité de certains mots ; 	<ul style="list-style-type: none"> - l'orthographe ; - les accords complexes ; - la grammaire ;

- l'insuffisance de temps pour réfléchir sur la justesse des mots.	- la conjugaison (formes complexes).
--	--------------------------------------

Tableau 12 : Typologie des difficultés des élèves en dictée

Question 3 penses tu que la dictée puisse te permettre d'améliorer ton niveau en français ?

Réponse	Oui	non
Nombre	40	00
Pourcentage	100%	00%
justification	Parce qu'avec la dictée je ferais moins de fautes. Parce qu'elle me permettra de faire beaucoup de recherche pour améliorer mon niveau . Parce qu'elle va me permettre de mieux m'exprimer en français	

Tableau 13 Avis sur l'impact de la dictée sur le niveau des apprenants.

Question 4 : Après la pratique de la dictée, reconnais-tu avoir amélioré/surmonté tes difficultés ?

Réponse	Oui	Non
Nombre	36	04

Pourcentage	90%	10%
Domaines de progression	- grammaire - orthographe - grammaire - vocabulaire	

Tableau 14 : Progression du niveau des élèves après la pratique de la dictée

Question 5 : Souhaites-tu que la dictée soit maintenue dans l'enseignement ?

Réponse	Oui	Non
Nombre	30	10
pourcentage	75%	25%
justification	- Pour qu'on n'ait plus de problème à écrire, -pour qu'on évite les fautes, -pour avoir un bon niveau en français,	-parce que j'ai peur -parce que j'ai toujours eu la note zéro en dictée. -parce que c'est difficile.

Tableau 15 : Opinion concernant l'adoption de la dictée au secondaire.

Analyse et interprétation des résultats

Après cette présentation des résultats de nos enquêtes, il est important de procéder à leurs analyses et interprétations afin de mettre en évidence les implications.

En effet nous avons adressé deux catégories de questionnaire : la première à l'endroit des professeurs (de Français et d'Histoire-Géographie), la seconde à l'endroit des apprenants.

Après observation des tableaux récapitulatifs des résultats d'enquête recueillis auprès des enseignants, on constate que la réintroduction de la dictée selon eux vient à point nommé. C'est sûrement ce qui justifie les 90% d'avis favorable contre seulement 10% d'avis défavorable (tableau1). En effet selon eux, les apprenants rencontrent des difficultés de tout genre notamment en orthographe, conjugaison, vocabulaire et en grammaire. Le tableau3 confirme que 80% des enseignants ont constaté de telles difficultés chez les apprenants. C'est justement ce constat qui a amené la totalité des enseignants à penser que la dictée peut améliorer le niveau des apprenants en français (tableau 2). Cette affirmation trouve sa justification en partie dans la pratique de la dictée par les professeurs car les dix (10) ayant pratiqué la dictée ont noté des avancées chez les apprenants en vocabulaire, conjugaison, grammaire et orthographe (tableau6).

Cependant, les résultats de l'enquête ont permis de constater que les enseignants reconnaissent avoir rencontré des difficultés lors de la pratique de la dictée. Les apprenants n'étaient pas habitués à faire la dictée ; ils ont de sérieux problèmes à se concentrer lors de l'exercice, à focaliser leur attention sur le professeur qui dicte le texte. Les enseignants ont remarqué que la dictée n'est faite que pendant les devoirs, les apprenants ne bénéficient d'aucune préparation, ce qui ne pourra pas les avantager. Enfin les enseignants ont souligné la carence en orthographe dont souffrent les élèves. Ces derniers maîtrisent très peu la graphie des mots et certains produisent des copies illisibles. Cet état de chose montre que la dictée jouait un très grand rôle dans l'apprentissage du français. En effet, l'avantage premier de la dictée est d'amener l'apprenant à maîtriser les outils de la langue française que sont la grammaire, l'orthographe, la conjugaison et le vocabulaire. La dictée est un excellent outil de contrôle qui fait naître "*une concentration de recherches personnelles chez la plupart des élèves*", dira madame Antoine Prince épouse AGONSANOU, dans son mémoire "*l'épreuve de dictée au collège : difficultés et essais de solution*".

La totalité des sujets questionnés a une idée plus ou moins acceptable de ce qu'est la dictée. Pour eux, c'est un exercice qui leur permet d'écrire et de mieux juger leur niveau orthographique. Ils reconnaissent également que la

dictée peut les aider à mieux améliorer leur niveau en français. Le tableau 13 nous montre que les quarante (40) élèves questionnés ont confirmé que la dictée est un moyen par lequel ils peuvent relever leur niveau. D'après le tableau 14, en effet, 90% des apprenants ont confirmé qu'avec la dictée cette année, leur niveau en orthographe, grammaire et en conjugaison s'est amélioré. Ceci se justifie par les 75% des apprenants qui ont souhaité que la dictée soit maintenue dans l'enseignement (tableau 15). Néanmoins, ils nous ont fait part aussi de quelques difficultés. La plupart des apprenants ont reconnu avoir rencontré de sérieux problèmes au niveau de l'orthographe, de la grammaire, et de la conjugaison (tableau 15). Ils écrivent difficilement les mots, ne respectent pas les accords. Ils ont également souligné le problème de temps de composition de l'épreuve de la lecture. Sa durée a diminué au profit de la dictée.

En effet, avant la dictée, les élèves composaient pendant deux heures de temps, mais malgré la réintroduction de celle-ci, les heures de composition n'ont pas changé, ce qui les empêche de finir l'épreuve de lecture. A ceci s'ajoute aussi le problème de correction des épreuves. Les apprenants se sont plaints du fait qu'après la correction des épreuves, ils n'arrivent pas à cerner les notions d'orthographe, de grammaire et de conjugaison étant donné que parfois, les professeurs recopient seulement le texte de dictée au tableau et leur demande de prendre note. Ils ont également montré que les textes à eux proposé pour la dictée sont trop corsés. Ils disent être même terrorisés par certains professeurs qui leur promettent une mauvaise note avant même de leur lire les textes de dictée. Si le texte proposé pour la dictée n'est pas au niveau de l'apprenant, et que l'enseignant de par son autorité sur ses apprenants, doit les terroriser pendant le déroulement de l'exercice de la dictée, les apprenants n'arriveront jamais dans cette posture, à réussir l'épreuve de la dictée. Or, l'avantage de la dictée est de permettre aux apprenants de s'autoévaluer dans leurs acquis et appropriation de la langue. Ce qui suppose que la dictée amène les apprenants à maîtriser les éléments linguistiques en français à savoir la grammaire la conjugaison, l'orthographe et le vocabulaire, de pouvoir les utiliser à bon escient dans les différentes situations de communication qui se présentent à eux.

SECTION 2 : Perspective

Afin d'atteindre de meilleurs résultats en classe de français à travers la pratique de la dictée au Bénin, il urge d'accorder de crédit aux mesures correctives ici proposées. La poursuite de la formation de tous les enseignants demeure une action prioritaire, la révision de certaines modalités du format de la dictée s'avère nécessaire avec des mesures d'accompagnements efficaces, mieux, certains facteurs normatifs non négligeables entrant directement dans le cadre de l'enseignement du français devront être reconsidérés.

La formation de tous les enseignants à la pratique de la dictée.

Le Ministère de l'Enseignement Secondaire, de connivence avec le gouvernement, doit mobiliser les fonds nécessaires auprès des partenaires techniques et financiers ou faire des appels aux emprunts obligataires en vue d'assurer une formation de qualité aux enseignants dans le cadre de la réintroduction et de la revalorisation de la dictée dans l'enseignement du français. A cet effet, la formation des formateurs devra être une priorité débouchant sur des modules de formations d'initiation aux méthodes et pratiques de la dictée à l'intention de tous les professeurs de français sur le territoire national ; en un second axe, il convient de régler les questions relatives aux statuts des enseignants, leur évolution ou promotion en grade puis de procéder à l'actualisation de leurs diplômes ; bref, fournir à ceux-ci de meilleures conditions de vie et de travail.

Au fond, il s'agira de former à l'Alphabet Phonétique International (API) ; à la pratique des diverses formes de dictée, aux méthodes de déroulement, d'administration, de correction et d'évaluation de la dictée ; informer sur la typologie des erreurs orthographiques de même que les nouvelles tendances dans ce domaines, démontrer le rôle et l'importance de la dictée dans l'enseignement/apprentissage/évaluation aux participants ; amener les enseignants à intégrer la pratique de la dictée au système Approche Par les Compétences lequel devra incessamment être révisé. Sur un autre plan, mettre à la disposition des enseignants de français la documentation appropriée devant servir de base à la mise en œuvre des contenus de formation.

Format de la dictée : *un texte court de 30 à 50 mots au lieu de dix (10) mots ciblés dans un texte de 50 à 80 mots*

L'une des caractéristiques fondamentales de la nouvelle dictée est : dix mots ciblés dans un texte d'environ 50 à 80 mots devant faire l'objet de correction et être notés. Cette formule "complaisante" est dénoncée par la quasi-totalité des sujets enquêtés ; procéder ainsi revient à ôter à la dictée son essence même. L'intention d'humaniser la dictée, de la faire accepter aux apprenants, réside dans la considération d'autres approches.

Il est plutôt préférable, à notre humble avis, d'amincir la taille de la dictée (environ 30 à 50 mots) puis la corriger en entier, le texte étant choisi ou au meilleur des cas, conçu en fonction des connaissances et techniques installées et du niveau des apprenants. Le format de la dictée tel que défini, est "trop léger pour être efficace".

La durée de l'épreuve de lecture intégrant la dictée, la masse horaire des pratiques de classe et largement le temps scolaire et sa gestion

La dictée n'est pas une entité autonome dans la série des évaluations. Elle est intégrée à l'épreuve de lecture qui généralement durait 2h ou 1h 30min. Mais ces durées sont maintenues telle, en dépit de l'insertion de la dictée qui elle, est prévue pour durer 30 min. Cette situation, nous l'avons constaté sur le terrain, engendre assez de copies inachevées. Alors nous recommandons un rajout de 30 min à la durée de l'épreuve de lecture lequel rajout permettra aux apprenants de terminer convenablement l'épreuve en temps réel.

Ce même schéma s'observe aussi au niveau des masses horaires hebdomadaire. En effet, l'activité de dictée vient-elle s'ajouter aux pratiques existantes ou se substituer à certaines d'entre elles ? La réponse à cette interrogation renseigne sur la nécessité d'augmenter quoique peu, l'horaire des activités de classe à travers une redynamisation ou un rééquilibrage du programme actuel.

Instaurer la pratique de la dictée depuis l'enseignement primaire

Selon la loi d'orientation de l'Education nationale en son article 14, l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire constituent l'éducation de base. Cette disposition suggère le continuum entre ces deux niveaux⁶. Sur cette base, il est nécessaire de réintroduire la dictée dans l'enseignement primaire par une synergie d'actions des deux ministères impliqués. Aujourd'hui, il importe de la systématiser dans les évaluations.

Il n'y a pas d'âge pour apprendre l'orthographe. Selon les experts, les enfants automatisent assez rapidement les éléments linguistiques présentés à eux comme vrais et ceci par un mécanisme de mémorisation extraordinaire. De plus dans nombre de pays où la dictée est systématisée au primaire avec une suivie régulière (cas de la France), les écoliers améliorent déjà leur performance une fois au premier cycle du secondaire. L'école béninoise gagnerait à appliquer une telle disposition.

Outre la dictée, prendre des dispositions sous-jacentes à l'amélioration des performances en français.

Avant tout propos, reconnaissons que le système éducatif béninois réalise des performances comparativement à d'autres pays de la sous-région.⁷ En dépit de cela, le système éducatif reste malade et nécessite la prise de nouvelles précautions.

Dès lors, il convient de poser les bases d'une rupture pour réorienter le système, de vraies réformes pour régler la question de la qualité des enseignants, les problèmes de salaire, l'orientation et la formation des apprenants. Redynamiser les institutions et organes en charge de l'Education à commencer par le CNE, tout en incluant les experts. Spécifiquement, il faut penser scientifiquement les questions relatives au système d'apprentissage et aux contenus des programmes : réfléchir sur la

⁶ Plan décennal de développement du secteur de l'Education actualisé Phase 3/2013-2015, Ministère en charge de l'Education, Cotonou, février 2013.

⁷ Anne VINCENT, à l'issue du 2^{ème} forum sur l'Education, décembre 2014.

forme actuelle des APC, procéder à l'adoption de la politique du livre. L'introduction des NTIC, la création d'un seul Ministère de l'Education et des Secrétariats sectoriels, l'amélioration de l'efficacité des ENI et ENS et la prise en compte des valeurs spirituelles, morales, citoyennes et éthiques à l'Ecole sont autant de mesures dignes d'application. Pratiquement, la mise en œuvre de programmes directs pour le renforcement des capacités dans le but de l'amélioration des résultats scolaires est l'action la plus importante à mener, ainsi : doter les établissements de bibliothèque, organiser et soutenir des jeux-concours de dictée à l'échelle nationale et internationale, mettre en œuvre une politique de suivi et d'évaluation des différentes étapes de la réintroduction de la dictée, procéder à la généralisation de l'initiative dans tous les lycées et collèges du Bénin, mettre en place un dispositif permanent pour renforcer les capacités des enseignants à l'instar de l'initiative francophone pour la formation à distance des maîtres. Nous espérons bien que le comité consultatif de l'éducation mit en place par l'actuel gouvernement aidera à redynamiser le secteur éducatif.

Enfin, activité emblématique de l'enseignement de l'orthographe, la dictée est trop souvent réduite à une activité d'évaluation. Si nous voulons qu'elle soit pleinement utile, il faudra passer d'une logique d'évaluation à une logique d'apprentissage en installant des dictées qui suscitent la réflexion des élèves, qui développent des analyses et des stratégies, au lieu de s'en tenir aux seules dictées préparée et de contrôle. De même, l'analyse des erreurs permettra une exploitation pédagogique riche d'enseignements (traitement des erreurs). La dictée doit donc devenir avant tout, une situation d'apprentissage.

CONCLUSION

Au terme de cette recherche, les interrogations initiales énoncées plus haut ne sont pas restées sans issues. Il s'agissait de savoir comment mettre en pratique la dictée dans les collèges suivant les recommandations de l'Approche par les Compétences pour une amélioration du niveau des apprenants et vérifier l'effet de la pratique de la dictée sur les compétences orthographiques des élèves.

L'expérience de la pratique de la dictée ces trois dernières années (2014-2017) a précisé les incohérences langagières des apprenants et enclenché un nouveau départ dans le processus de correction des failles linguistiques des élèves du premier cycle notamment.

La lecture des ouvrages et des articles nous a permis de constater que la dictée participe à la plénitude de la formation des élèves en français. Les études menées dans le cadre de la réintroduction de la dictée sont approuvées par tous. La plupart des enseignants et élèves soumis aux questionnaires pensent également que la réintroduction de la dictée a contribué à l'amélioration du niveau des apprenants en français. Néanmoins, elle a posé quelques problèmes. Tenants compte des difficultés, quelques perspectives ont été formulées.

Ainsi, l'hypothèse 1 (la dictée renforce le dispositif de lutte contre la baisse de niveau des apprenants) est confirmée puisque 100% des enseignants et élèves reconnaissent que la dictée puisse permettre d'améliorer le niveau en français. Aussi 90% des élèves reconnaissent avoir amélioré leur niveau en français et souhaiteraient que la dictée soit maintenue dans l'enseignement.

L'hypothèse 2 (les enseignants et les élèves sont confrontés à plusieurs difficultés dans la pratique de la dictée) est confirmée puisque 70% des enseignants attestent avoir rencontré des difficultés lors de l'exercice de la dictée. Les élèves également reconnaissent avoir rencontré des difficultés lors de la pratique de la dictée

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX

Dictionnaire Petit Robert 2010

CHARMEUX, Eveline, *L'orthographe à l'école*, Paris, Ed. CEDIC, 1979, 127 p.

VIAL, Jean, *Pédagogie de l'orthographe française*, Paris, Ed. PUF, 1970, p. 85-93.

Le français en 3^{ème}, livre unique, EDICEF, 2011, p 55

Guide Pédagogique, Français, classe de sixième, EDICEF, Août 2005, 50p

Guide Pédagogique, Français, classe de troisième, EDICEF, Août 2005, 66p

Programme d'étude de Français, version corrigée, classe de 3^{ème}, DIP, 58p

MEMOIRES

AMOUSSOU, Christophe, *Difficulté des apprenants de la classe de 3^{ème} à réussir l'épreuve de lecture au lycée Toffa 1^{er} de Porto-Novo : analyse et approches de solution*, UAC, ENS, Mémoire Licence/BAPES, 2013-2014, 59 p.

ATTOLOU, Karell F. Sènam, *Problématique de l'épreuve de dictée dans l'acquisition des connaissances et techniques en français*, UAC, ENS, Mémoire Licence/BAPES, 2013-2014, 50 p.

AVOCEGAMOU Mauricette T. *la réintroduction de la dictée dans les lycées et collèges du Benin : enjeu, difficultés et essais de solution (cas du CEG de Djassin) ENS, mémoire Licence/BAPES 2014, 18p*

EZINMEGNON, François, *Problématique de l'intégration des notions de grammaire et d'orthographe en français dans les classes de quatrième : cas du CEG Adanhondjigon dans la commune d'Agbangnizoun*, UAC, ENS, Mémoire Licence/BAPES, 2015, 59 p.

LIVRES ELECTRONIQUES

Animation pédagogique, *Exploitation pédagogique de la dictée*, 06 / 02 / 2008. [consulté le 1^{er} juillet 2017]. Disponible à l'adresse :

http://www2.aclyon.fr/etab/ien/ain/dombes/IMG/pdf/Exploitation_de_la_dictee.pdf

MAURIAC, *La dictée comme support d'apprentissage de l'orthographe*, Cycle 3, CPC, avril 2012, 23 p. [consulté le 1^{er} juillet 2017]. Disponible à l'adresse :http://www.scalpa.info/doc_orl/La_dictee_comme_support_d_apprentissage.pdf

ARTICLES CONSULTÉS

CETIS de français, *Les nouvelles épreuves de français du BEPC*, Feuillet N°10, PortoNovo, INFRE, avril 1996, p.10. Cité par PRINCE Antonine Epse AGONSANOU, *L'épreuve de dictée au collège : difficultés et essais de solution*, 2001-2002.

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS MATERNELS ET PRIMAIRE (INFRE-SPRO), *La pratique de la dictée (au profit des écoles primaires)*, Porto-Novo, 2013, 71 p.

MESFTPRIJ-INSPECTION GENERALE PEDAGOGIQUE DU MINISTERE, *Document de cadrage pour la réintroduction de la dictée dans l'enseignement secondaire*, Cotonou, 06 novembre 2014, 8 p.

GANDAGBE Jules-Marie, « l'école sans dictée serait-elle encore école ? la Nation n°6145, du mardi 30 Décembre 2014, 02p

MEMP-INRE, *La Pratique de la dictée Porto-Novo*, décembre 2013, 70p

BEAUDLET (N.D), "L'évaluation du projet ARCHES, Appui aux Recherches sur la contextualisation et l'harmonisation des Enseignants Secondaire" (Rapport final) Ministère Français des Affaires Etrangères, collection Evaluation, N°46, mars 2000, 264p

ANNEXES

Annexe 1

QUESTIONNAIRE /Professeurs de Français

Dans le cadre de notre soutenance de BAPES sur le thème « La réintroduction de la dictée dans l'enseignement : cas de la classe de 3^{ème} du CEG d'Application », nous vous prions de bien vouloir nous aider en répondant aux questions proposées, à partir de votre expérience.

*Etablissement

1.) Comment appréciez-vous l'idée de la réintroduction de la dictée ?

-bonne - mauvaise

2.) La dictée peut-elle contribuer à améliorer le niveau des élèves en français ?

- OUI _ NON

3.) Les élèves écrivent-ils toujours au son ?

-Oui -Non

4.) Rencontrez-vous des difficultés lors de l'exercice de la dictée ?

-Oui -Non

Si Oui lesquelles ?

.....

5.) Que proposez-vous pour résoudre ces difficultés ?

.....
.....

6.) Avez-vous noté des améliorations du niveau chez les apprenants après l'exercice de dictée cette année scolaire ?

-Oui -

Non Si Oui à quel niveau ?

.....
.....
.....

10.) Souhaitez-vous que la dictée soit maintenue dans l'enseignement ?

-Oui -Non

Pourquoi.....
.....
.....

Merci de votre coopération !

Annexe 2

QUESTIONNAIRE /Elèves (premier cycle)

Dans le cadre de notre soutenance de BAPES sur le sujet « La réintroduction de la dictée dans l'enseignement cas de la classe de 3^{ème} du CEG d'Application », nous vous prions de bien vouloir répondre honnêtement, aux questions proposées.

*Etablissement

*Classe.....

1.) Que représente pour toi la dictée ?

.....
.....
.....

2.) Quelle sont tes difficultés en français ?

.....
.....
.....

3.) Penses-tu que la dictée puisse te permettre d'améliorer tes difficultés ?

- OUI

- NON

4) Après la pratique de la dictée avec ton professeur en classe, reconnais tu avoir amélioré/surmonté tes difficultés

- Oui

- Non

5.) Veux-tu que la dictée soit maintenue au programme en français ?

- OUI

- NON

Pourquoi

Merci de ta coopération !

Annexe3 : Consigne de la dictée

Consigne pour la dictée traditionnelle

« Je vais vous lire un texte. Vous l'écoutez bien attentivement car vous allez devoir l'écrire en faisant le moins d'erreurs possible. Je vous le lis une première fois et ensuite, à mon top, on commence la dictée. Avez-vous bien compris ? Avez-vous des questions ? »

Annexe4 : Texte de la dictée traditionnelle.

Texte (55 mots et 78 syllabes) de la dictée traditionnelle

« Je dois partir ce soir pour Cotonou. Ce premier voyage était prévu depuis longtemps. Ainsi, j'ai pu réserver très tôt mon billet de train. Malgré ma prévoyance, il ne restait plus que des places en voiture fumeur. Le hall de la gare était envahi de monde, et une sourde rumeur montait de la foule. »

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	v
DEDIDACE.....	vi
REMERCIEMENTS.....	vi
SIGLES ET ACRONYMES.....	vii
RESUME.....	viii
INTRODUCTION.....	1
<u>CHAPITRE 1</u> : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	4
<u>SECTION 1</u> : CADRE THEORIQUE.....	4
1.1 Clarification conceptuelle.....	4
1.2 - Problématique.....	9
1.3 – Revue de littérature	10
1.4 – Objectif de la recherche.....	13
1.5 – Hypothèse de la recherche	13
A- LA PRATIQUE DE LA DICTEE.....	14
A-1 Aperçu historique de l'activité de dictée dans les programmes de français au Bénin.....	13
A-2 - Le contexte et les étapes de la réintroduction de la dictée	17
A-3 - Le nouveau format de l'épreuve de lecture intégrant la dictée...20	
<u>SECTION 2</u> : CADRE METHODOLOGIQUE.....	22
2-1 Recherche documentaire.....	22
2-2 Cadre physique.....	23
2.4 Population cible	27
2.5 Technique et instrument de recherche.....	28

2-6 Analyse et traitement des données.....	28
<u>CHAPITRE 2</u> : PRESENTATION, ANALYSE DU RECUEIL DE DONNÉES ET PERSPECTIVE	31
<u>SECTION 1</u> : PRESENTATION, ANALYSE DU RECUEIL DE DONNEES.....	31
<u>SECTION2</u> PERSPECTIVES.....	44
CONCLUSION.....	48
BIBLIOGRAPHIE.....	49
ANNEXES.....	51
TABLE DES MATIERES.....	55